

Initier une démarche Qualité de Vie et de conditions au Travail (QVCT) dans votre entreprise

Ref. **QVT01-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures

Pré-requis :

Maîtrise orale et écrite de la langue française

Personnes concernées :

Chefs d'établissements, Dirigeants, DRH, managers, responsable HSE, élus du personnel

Objectifs :

Permettre aux stagiaires d'appréhender les différentes notions de la Qualité de Vie au Travail (QVCT), d'en identifier les différentes composantes et de connaître les principaux outils nécessaires à la mise en œuvre efficace d'une démarche QVCT

Programme :

1. Contexte de la QVCT : Historique, lien entre la QVCT et la responsabilité sociétale, les RPS, et les risques professionnels
2. Qu'est-ce que la QVCT ? : Définition, l'accord national inter-professionnel ANI 2013, la Loi Rebsamen / Les enjeux de la QVCT
3. Le champ d'application de la QVCT : Les thèmes intégrés à la QVCT selon l'Agence Nationale de l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) / Les acteurs clés de la QVCT et leurs rôles / Cas pratique propre à votre entreprise
4. Comment mettre en place une démarche QVCT dans votre entreprise, les étapes clés
5. Proposition d'outils pour une démarche QVCT
6. Cas pratique d'identification des thèmes QVCT pour vous et votre entreprise

Démarche pédagogique :

- Alternance d'exposés théoriques et de cas concrets
- Travail de réflexion en petits groupes pour cibler les enjeux QVCT de votre entreprise
- Maximum : 12 participants

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

Evaluation et validation :

Évaluation continue des stagiaires et délivrance d'une attestation de formation